



Mercredi 28 juin 2017

Aménagement du territoire

Aménagement des nouvelles halles

Laissac, les travaux débutent

Situées en cœur de ville, en lien avec le boulevard du Jeu de Paume et à l'intersection de deux lignes de tramway, les futures halles Laissac contribuent à l'attractivité du centre-ville et sont un élément important du renouveau du cœur marchand. Le projet de reconstruction des nouvelles halles Laissac engagé par Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole, d'un montant de 8.6 M€, vise à proposer, fin 2018, un équipement structurant, véritable pivot d'un circuit commercial, dans un secteur en plein renouveau entre la gare, le futur MoCo – Montpellier Contemporain et l'Écusson au patrimoine architectural emblématique.

Ce projet complète le circuit marchand que constituent la rue de la Loge, la Grand'Rue Jean Moulin, le boulevard du Jeu de Paume et la rue Saint-Guilhem. En effet, comme les halles Castellane, les halles Laissac fonctionneront en synergie avec les commerces de la place et avec ceux de la rue de la Saunerie.

Ce projet qui s'inscrit dans une démarche développement durable – avec la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le futur bâtiment notamment - a commencé par la déconstruction du parking / Halles Laissac terminée en septembre 2016. Depuis le 22 juin 2017, les travaux préliminaires qui concernent les réseaux techniques (électricité, adduction d'eau, ...) ont débuté. Ils s'échelonnent jusqu'en août. Le projet d'aménagement des halles Laissac placera une nouvelle fois, l'art au cœur du bâtiment avec la réalisation d'une œuvre signée de l'artiste Mona Young-eun KIM.

« Plus modernes, entièrement repensées, en lien avec la place piétonnisée et végétalisée et les quartiers environnants, c'est ainsi que les nouvelles halles Laissac ont été imaginées. Fruit d'un travail concerté, ces halles se veulent être avant tout un lieu de vie, d'échanges, contribuant pleinement à la dynamisation du centre-ville et à l'amélioration du cadre de vie » souligne Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

Un projet qui s'inscrit dans une démarche durable

Les nouvelles halles Laissac d'un point de vue architectural

Les futures halles Laissac respectent les grands principes du projet définis pendant la phase de concertation (cinq réunions publiques ont été organisées) avec les riverains et les commerçants. Le bâtiment des halles est conçu en lieu et place des anciennes halles (celles de 1880 et celles de 1968).



Crédit photo : Perspective des halles Laissac vue de la place – Architecte de la Ville : Christine Bridon

Le projet prévoit environ 24 étals dont un bar, dans un marché de forme ronde, à l'architecture métallique légère et transparente, d'inspiration « Baltard », d'une hauteur en façade culminant de 6 à 12 mètres pour la partie la plus haute du lanterneau. Ce bâtiment s'insèrera parfaitement dans cet environnement patrimonial et commercial.

Le bâtiment circulaire, qui s'étend sur 1 111m², s'organise autour d'un « mall » central éclairé par un lanterneau. En fonction des conditions climatiques, la structure pourra fonctionner ouverte ou fermée, mais s'adaptera à son environnement avec des étals ouvrant sur l'extérieur et la place, cinq entrées positionnées tout autour du bâtiment et des lieux agréables à l'intérieur. Des espaces partagés et conviviaux viendront compléter l'équipement.

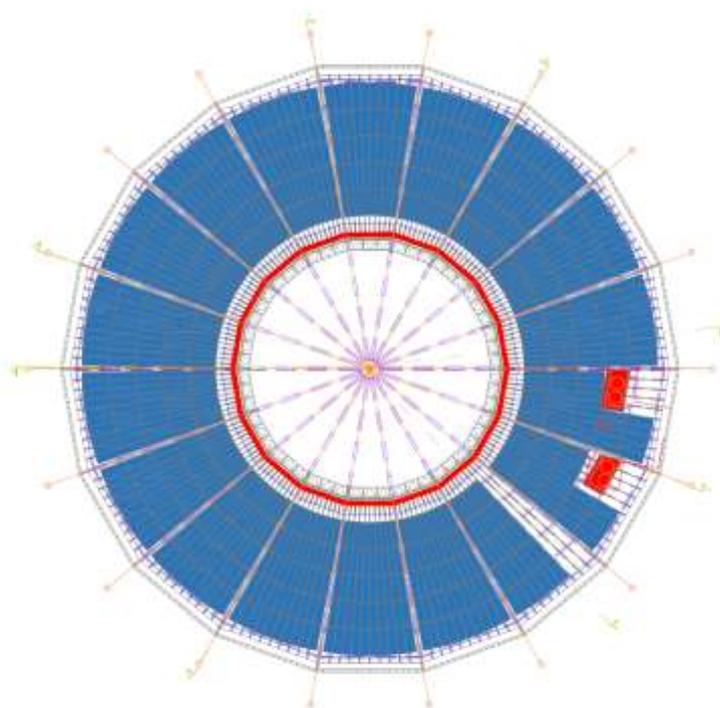
Les acteurs du projet :

- . Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier – Mission Grand Cœur
- . Maître d'ouvrage délégué : SA3M (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole)
- . Maîtrise d'œuvre des espaces publics : Montpellier Méditerranée Métropole – Direction Aménagement et Gestion de l'Espace Public (DAGEP)
- . Maîtrise d'œuvre halle : Ville de Montpellier – Direction de l'Architecture et de l'Immobilier
- . Bureau de contrôle : QUALICONSULT (Agence de Montpellier)
- . Ordonnancement, Pilotage et Coordination : OTCE Organisation (Agence de Montpellier)
- . Sécurité Protection Santé : ELYFEC (Agence de Millau – 12)

Des panneaux photovoltaïques habilleront le toit du bâtiment

Le projet de couverture de la toiture des Halles Laissac par des panneaux photovoltaïques permettra de concilier les exigences de la transition énergétique avec l'architecture historique de l'Ecusson.

En effet, la toiture divisée en 18 secteurs sera recouverte par des modules photovoltaïques trapézoïdaux disposés de façon radiale autour de l'axe central du bâtiment. Le générateur solaire photovoltaïque d'une puissance d'environ 60kW intégrera des cellules de dernière génération. Fabriqué sur mesure pour répondre aux contraintes esthétiques du bâtiment, le projet photovoltaïque qui s'intègre parfaitement aux nouvelles halles, a obtenu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France.



Prototype d'un panneau photovoltaïque et simulation du toit du bâtiment des Halles recouvert de ces panneaux.

L'art au cœur des nouvelles halles Laissac

Philippe SAUREL, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole a choisi de donner une place importante à l'art dans ce projet pour diffuser toujours plus l'art contemporain et faire écho au futur centre d'art contemporain situé non loin du site. Ainsi, un **concours a été lancé par l'école des Beaux-Arts auprès de ses étudiants** – il s'adresse aux élèves de deuxième année et plus et aux anciens élèves diplômés depuis moins de trois ans - **pour la réalisation d'une œuvre d'art à l'intérieur du bâtiment des halles, sur le plafond du lanterneau (via une toile micro-perforée tendue de 250m² environ) et sur les vitrages périphériques du rez-de-chaussée, en partie haute (sur environ 450m²).**

Ce projet s'inscrit dans la lignée de l'engagement de la Ville de Montpellier pour l'art puisqu'elle avait confié, au printemps 2016, à un collectif de jeunes artistes Montpelliérains aux parcours confirmés – Honk, Maye, Zest et Eackone portés par la galerie Montana – la réalisation de l'habillage de la palissade de chantier de déconstruction des halles Laissac ; une fresque haute en couleurs qui a été produite en 4 jours sur 208 mètres linéaires et 2 mètres de hauteur, soit une surface de 416 m². **Cette palissade de chantier sera réinstallée pour la reconstruction des nouvelles halles en septembre 2017.**

Focus sur Mona Young-eun KIM, la nouvelle artiste choisie parmi les étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts le 23 juin 2017 pour signer une œuvre à l'intérieur des futures halles, en binôme avec Miles HALL, artiste et enseignant à l'Ecole des Beaux-Arts

Mona Young-eun KIM

Née en Corée en 1989, elle est arrivée en 2013 à Montpellier. Après un Diplôme National des Arts Plastiques de l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier obtenu en 2016 avec les félicitations du jury, Mona poursuit actuellement son cursus en 4^e année. Son travail de jeune artiste s'articule autour des thèmes de l'espace, de la couleur, de la lumière et de l'identité culturelle. Passionnée par la découverte de nouvelles cultures, Mona entretient un savant équilibre entre les techniques anciennes et contemporaines de l'art. A ce titre, elle vient de passer un semestre à Plymouth College of Art en Angleterre où elle a également enseigné la gravure à des collégiens. Elle est également titulaire d'une licence de philosophie et d'une licence sur le cinéma et l'audiovisuel de l'Université de Séoul.

L'œuvre qui sera installée à l'intérieur des halles Laissac

La présentation de son projet pour la halle Laissac s'articule autour d'une idée simple de prime abord : la déclinaison autour d'un fruit, le melon. Objet référence qui engage nombre de variations, que ce soient celles de la couleur, de la matière, de la peau et de la pulpe ou celles des lignes pures et arrondies qui font référence à l'architecture et l'histoire du bâtiment.

Le melon fait écho à la chaleur, au soleil et aux marchés du sud de la France. Autant de notions qui nous situent au cœur de la Méditerranée. On retrouve ainsi, dans ce projet, les couleurs, les accents du sud, la chaleur et la douceur. Cette œuvre montre l'harmonie entre le plafond et les vitrages. Ces derniers, sous formes d'arcade, venant dialoguer avec les halles d'inspiration « Baltard ».

Miles HALL

Né à Canberra en 1974, Miles HALL est un artiste australien également enseignant à l'Ecole des beaux-arts de Montpellier. Basé en France et en Australie sa pratique artistique est ainsi nuancée par une variété de facteurs géographiques et culturels qui façonnent sa vision du monde. Au travers de processus divers, son travail explore la sensualité de la couleur, du geste et de la matérialité de la peinture. Son travail apparaît dans nombre de collections publiques et privées internationales. Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, Miles est également titulaire d'un doctorat du Queensland College of Art, Brisbane, Australie.

L'œuvre qui sera réalisée à l'intérieure des futures halles



Perspective de l'œuvre qui sera réalisée à l'intérieur du bâtiment des halles Laissac – Crédit photo : DR

Perspective de l'œuvre qui sera réalisée à l'intérieur du bâtiment des halles Laissac – Crédit photo : DR



Un projet d'aménagement concerté pour la place des halles Laissac

L'aménagement sur la place Laissac

La place Laissac sera réaménagée et animée. Elle deviendra un nouvel espace public majeur du secteur, piétonnisé jusqu'à la rue Anatole France. Son aménagement offrira : des emplacements dédiés aux livraisons des halles et à l'enlèvement des achats par les clients.

Par ailleurs, depuis février 2017, des plantations en grands pots de 1.20 mètres ont été installées sur la place pour matérialiser l'emplacement des futurs arbres. En effet, 4 nouveaux micocouliers seront plantés à ces endroits, 3 ayant déjà été plantés (7 micocouliers au total), pour donner à la place une ambiance végétale et un confort notable.

En termes d'aménagement, la rue Anatole France sera toujours constituée de deux voies pour limiter les risques de congestion sur le secteur (sauf pendant la durée du chantier de construction des halles). Les tracés actuels des lignes de bus 6, 7 et 11 seront maintenus. Sur le boulevard de l'Observatoire, l'arrêt de bus est déplacé en bout du quai du tramway avec un aménagement de la voie bus en « plateau surélevé » pour assurer une continuité avec la place. Une entrée d'aire piétonne est prévue rue Anatole France.

Enfin, le nivellement de la place Laissac est étudié pour minimiser les emmarchements.



Les acteurs chargés des travaux :

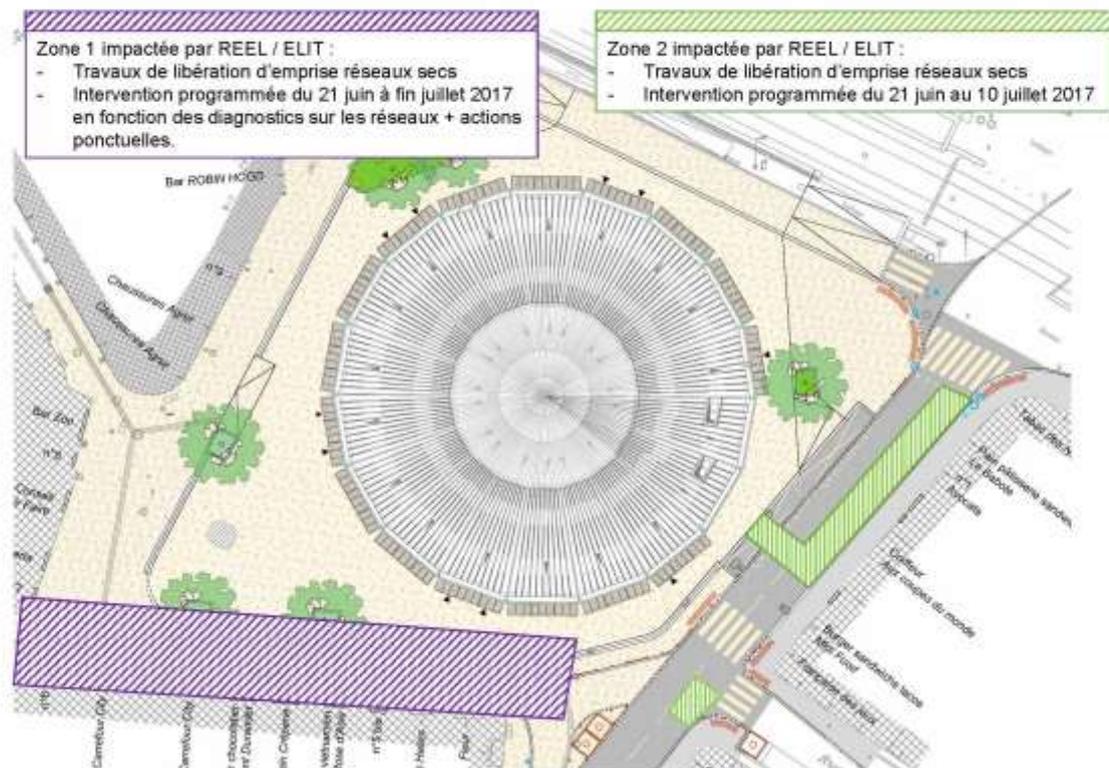
- . **Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier – Mission Grand Cœur**
- . **Maître d'ouvrage délégué : SA3M** (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole)
- . **Maîtrise d'œuvre des espaces publics : Montpellier Méditerranée Métropole – Direction Aménagement et Gestion de l'Espace Public (DAGEP)**
- . **Géotechnique : EGSA BTP**
- . **Géomètre : Cabinet BILICKI**
- . **Réseaux secs : REEL Méditerranée / ELIT Réseaux (Courmonsec)**
- . ENEDIS
- . VEOLIA

Précisions sur légende :

HTA : Haute Tension Aérienne

EU : Eaux Usées

AEP : Adduction d'Eau potable



L'accès bus et ayants droit boulevard de l'Observatoire, à la sortie de la rue Anatole France, sera dévié par la plateforme de tramway pendant trois jours, du 10 au 13 juillet 2017.
La file de gauche sur la rue Anatole France sera neutralisée pour permettre des tournes à gauche sécurisés.

Les nouvelles halles Laissac, calendrier et chiffres clés

Calendrier général prévisionnel du projet*

- 22 juin 2017 : début des travaux d'aménagement de la place Laissac avec des travaux sur les réseaux secs

- **Mi-septembre 2017** : démarrage des travaux de la nouvelle halle

A compter de cette période, le périmètre du chantier sera clôturé à l'aide de palissades.

- **De mi-septembre à fin octobre 2018** : travaux sur le nouveau bâtiment des halles

- **Dès novembre 2018** : les commerçants pourront à nouveau s'installer dans les halles de manière à être ouverts pendant les fêtes de fin d'année.

- **De décembre 2018 à avril 2019** : travaux sur les espaces publics

* *Calendrier sous réserve de marchés de travaux fructueux.*

Les chiffres clés du projet :

- . 5 réunions de concertation menées depuis décembre 2014
- . 1 111m² de surface
- . 6 à 12 mètres de haut pour la partie la plus haute du bâtiment
- . Une capacité d'accueil de 24 étals
- . 8.6 M€, coût du projet
- . Déconstruction réalisée d'avril à septembre 2016
- . 22 juin 2017 : début des travaux d'aménagement de la place Laissac avec des travaux sur les réseaux
- . Les travaux de reconstruction débuteront en mi-septembre 2017 pour se terminer à la fin du mois d'octobre 2018
- . Installation des commerçants dans les nouvelles halles dès novembre 2018
- . Travaux sur les espaces publics de décembre 2018 à avril 2019



**Grand
Cœur**

#HallesLaissac

Contact presse >> Pauline Cellier

04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93

p.cellier@montpellier3m.fr